



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 31515
44379 NANTES

Par internet

e-mail : edfentreprises@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 81 82 60 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX06600370902858-C7RRAA81

FERME CADIERGUES
LIEU DIT DOUMERGUE
46120 ANGLARS

Facture du 07/03/2026

n° 10247354250



Electricité

Montant Hors TVA	297,56 €
Montant TVA (payée sur les débits)	59,51 €

Facture TTC

357,07 €

Montant total à payer (TTC)

357,07 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/04/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 06/04/2026

Vous avez attesté être éligible aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRVe). Vérifiez que vous remplissez toujours les critères d'éligibilité, précisés au verso de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **4486336564**
Compte commercial : 1-3STE-3175

Informations d'adressage de facture

SIREN : 384023784

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client

FERME CADIERGUES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23468596217805
DOUMERGUES
46120 ANGLARS

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	357,07 €
à partir du :	23/03/2026

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 12135652000 XX

FERME CADIERGUES

Détail de votre facture du 07/03/2026 n° 10247354250

Document à conserver 10 ans

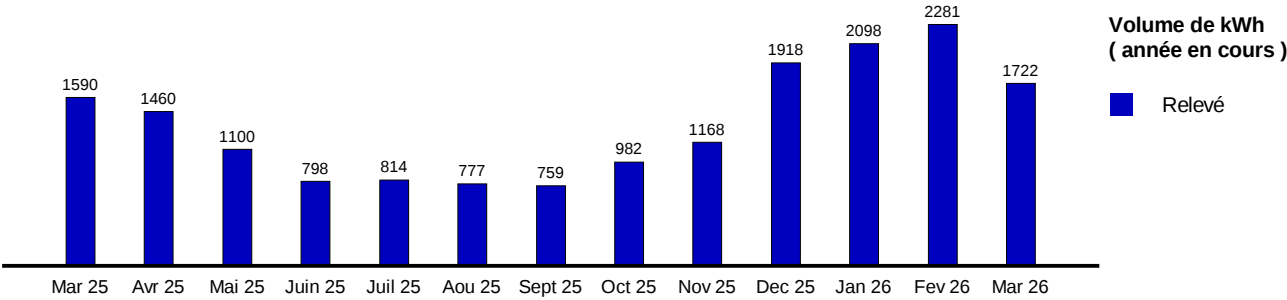
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 1-BC3-1408
Prix réglementés
Souscrit depuis le 23/12/1991
Venant à échéance le

Données Point de Livraison

DOUMERGUES 46120 ANGLARS
Réf Acheminement Electricité : 23468596217805

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				241,17 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	21,79 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2026 au 31/03/2026		21,79 €/mois	21,79 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 722 kWh	Prix unitaire HT	219,38 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 06/02/2026 au 05/03/2026	1 722 kWh	12,740 c€/kWh	219,38 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 21,83 €, et la part variable est de 108,01 €

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				56,39 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 06/02/2026 au 05/03/2026	1 722 kWh	3,08500 c€/kWh	53,12 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 06/02/2026 au 06/03/2026	21,83	15,00 %	3,27 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	297,56 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	59,51 €
TVA à 20,00%	297,56 €	59,51 €
Total TTC pour ce site	357,07 €	TTC

Données de comptage		
Identifiant de comptage : 488 Type de compteur : Compteur Linky		
Coefficient de lecture : 100		
Heures Creuses : 23H24-7H24		
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons		
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0		
Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	67417 le 06/02/2026	69139 le 06/03/2026

Détail de votre facture du 07/03/2026 n° 10247354250

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 15kVA
Réf. de votre contrat 1-BC3-1408
Prix réglementés
Souscrit depuis le 23/12/1991
Venant à échéance le

Données Point de Livraison

DOUMERGUES 46120 ANGLARS
Réf Acheminement Electricité : 23468596217805

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2026. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites.

Critères d'éligibilité aux TRVe :

Sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité :

- Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation
- Les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'€. Si vous ne respectez plus ces critères, vous devez souscrire une offre de marché auprès du fournisseur de votre choix.

Résiliation

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment sans préavis.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

